



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Réunion parlementaire à l'occasion de la Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement

14 April, 2014
Mexico, Mexique

Allocution d'ouverture du Secrétaire général de l'UIP, M. Anders B. Johnsson

Je vous remercie de votre hospitalité, Sénateur Rojas, et vous souhaite à tous la bienvenue.

Vous le savez, l'efficacité de l'aide a amené les participants à Busan à s'intéresser à d'autres questions que l'aide proprement dite, à des aspects susceptibles de permettre aux pays en développement d'accroître leurs ressources propres pour en consacrer davantage au développement ou d'attirer d'autres types de flux financiers au titre de la coopération au développement. Le Forum de Busan a plaidé, entre autres, pour que le secteur privé soit davantage sollicité comme acteur du développement.

Tout cela est bel et bon mais, au moment d'évaluer dans quelle mesure les engagements de 2011 ont été tenus, il est important de garder à l'esprit la perspective générale et de ne pas faire une fixation sur les chiffres avancés dans les divers rapports de suivi.

Commençons par l'aide, si vous le voulez bien.

Même si sa part dans la coopération au développement diminue à l'échelle mondiale, l'aide demeure de toute évidence essentielle, non seulement parce qu'elle contribue à financer le secteur public là où les fonds du secteur privé n'auraient normalement pas leur place, mais aussi parce que les processus de coordination de l'aide, de planification et d'exécution ont en soi un effet de catalyseur sur d'autres flux financiers destinés à la coopération au développement. Je suppose que l'une des raisons pour lesquelles bon nombre des indicateurs de progrès du Partenariat mondial sont encore liés à l'aide tient précisément au fait que le projet politique à réaliser pour rendre l'aide efficace demeure inachevé. La remise de l'aide sur ses rails nous aidera à remettre sur la bonne voie bien d'autres choses qui ont déraillé dans la coopération au développement.

On entend souvent parler aujourd'hui d'un déplacement géographique de la pauvreté vers les pays à revenu intermédiaire. Ceux-ci comptent, certes, une plus forte proportion de pauvres mais il ne faut pas oublier que les pays les moins avancés, qui sont au nombre de 49, ont encore désespérément besoin d'aide et qu'elle est vitale pour eux. Il est des pays représentés dans cette salle où jusqu'à la moitié du budget national est financé par des donateurs.

Je ne veux pas dire qu'ils doivent rester tributaires de l'aide : personne ne veut cela – ou ne devrait le vouloir. Je veux dire simplement que tant que l'aide est vitale, les donateurs, publics et privés, doivent maintenir leurs engagements et qu'en fin de compte, tous les partenaires doivent accorder leurs violons pour que l'aide soit bien génératrice de développement et profite à ceux à qui elle est destinée.

De nombreuses conditions doivent être remplies pour obtenir ce résultat mais, pour nous, il en est une essentielle : une solide politique nationale de l'aide, qui indique clairement où les engagements mondiaux vont se concrétiser dans le pays et qui assigne des rôles clairs tant aux fournisseurs qu'aux bénéficiaires. Les parlements doivent être associés à l'élaboration et à l'adoption finale de ces politiques afin de pouvoir exercer un contrôle sur les engagements pris. Malheureusement, selon les données les plus récentes, les progrès dans ce domaine sont pratiquement nuls.

L'aide a sans conteste un rôle de catalyseur à jouer en attirant d'autres flux financiers au titre de la coopération au développement, notamment en provenance du secteur privé, bien qu'il faille être prudent dans la gestion des risques que cela présente. Mais soyons clairs : il faudrait accorder plus de poids ici au renforcement des capacités des institutions de gouvernance et du secteur public afin qu'ils soient mieux à même de gérer tous les flux au titre de la coopération au développement, y compris les ressources d'origine nationale comme les recettes fiscales.

Lorsqu'on entreprend une réforme du système fiscal, la grande difficulté consiste à s'assurer de son équité et à veiller à ce que les pauvres et les laissés-pour-compte de l'économie et de la société ne soient pas oubliés dans l'affectation des dépenses publiques. Les contribuables et les chefs d'entreprise doivent avoir confiance dans l'intégrité du système et dans son équité à leur égard pour observer les règles fiscales et faire entrer le pays dans une spirale vertueuse aboutissant à l'augmentation des investissements publics.

Pour obtenir tout cela, je le répète, il faudra investir massivement dans le renforcement des capacités des parlements et d'autres organes connexes, tels que des services du budget et des contrôleurs généraux indépendants, pour qu'ils puissent remplir leurs fonctions de législateur et de contrôle, et devenir aussi plus représentatifs de l'ensemble des électeurs, notamment des femmes. Il est décevant de constater qu'au bout des deux ans d'existence du Partenariat mondial, le renforcement des parlements n'a toujours pas la priorité qu'il mérite.

N'oublions pas que, si l'on remet le problème en perspective, les pays n'ont pas simplement besoin, pour démarrer, de plus d'aide ou d'une aide meilleure, d'une assiette fiscale élargie, d'un encadrement légal plus efficace des industries d'extraction etc. Finalement, aucune de ces conditions n'a vraiment d'importance sans des réformes profondes de la gouvernance économique mondiale, à commencer bien sûr par le système du commerce et des investissements qui est encore fondamentalement défavorable aux pays en développement. Il y a aussi des progrès considérables à faire pour veiller à la cohérence des politiques et éviter d'enlever d'une main ce que l'on donne de l'autre aux pays en développement.

Il ne faudra pas oublier non plus, lorsque nous entendrons les discussions demain et le jour suivant, que les Nations Unies, le G20 et d'autres hautes instances où se prennent les décisions économiques gardent dans leurs tiroirs ou continuent à plancher sur de nombreuses propositions qui pourraient avoir un impact fantastique et rapporter d'énormes ressources à la coopération au développement, en particulier en provenance du secteur privé.

Le meilleur exemple en est la taxe internationale sur les transactions financières. Après des années de discussion, l'institution de cette taxe au niveau mondial ne fait encore l'objet d'aucun engagement, alors que la chose est techniquement faisable, qu'elle contribuerait à calmer la surchauffe du secteur financier et pourrait rapporter chaque année des centaines de milliards de plus pour le développement.

Chers amis,

Avec l'Association des parlementaires européens partenaires de l'Afrique, l'UIP s'emploie depuis plusieurs années à faire entendre la voix des parlements dans ce débat, et nous y avons réussi dans une large mesure. Entre Paris et Busan, en passant par Accra, il y a eu une prise de conscience du rôle des parlements dans l'appropriation de la coopération au développement par le pays et l'exercice de la responsabilité mutuelle. Mais le décalage reste énorme entre les déclarations de principes et la pratique.

Nous entendrons souvent parler dans les jours à venir de "tableau contrasté" et de "certains progrès" enregistrés mais il faut se souvenir que seuls quelques-uns des engagements pris à Busan font l'objet d'une surveillance systématique au niveau mondial. Pour avoir une vue d'ensemble de la coopération au développement, il faudrait une surveillance à la fois plus approfondie et plus étendue au niveau national, car c'est là que les choses se jouent. Le Partenariat mondial tout entier devra s'impliquer plus profondément au niveau national s'il veut avoir un impact réel.

C'est d'ailleurs en partie pour cela que nous sommes ici aujourd'hui : pour entendre de votre bouche ce qui se passe réellement là où cela a le plus d'importance, et pour faire clairement comprendre à la Réunion de haut niveau qu'il faut tenir compte de vos préoccupations.

Merci.